

Il ne faut pas sous-estimer par ailleurs la contribution que les institutions économiques mondiales peuvent apporter au processus de transformation en URSS et dans les pays d'Europe centrale et de l'Est et à l'intégration de ces pays au système économique international. En fournissant des conseils et une aide au titre de la balance des paiements, le Fonds monétaire international joue déjà un rôle de premier ordre relativement aux programmes d'ajustement de la Pologne, de la Hongrie et de la Yougoslavie, et sera vraisemblablement appelé à participer aux projets qui seront élaborés à l'intention d'autres pays de la région.

Il ne faudrait de plus pas oublier que le système commercial multilatéral repose sur le GATT. L'adhésion au GATT entraîne des obligations mais procure des avantages conformes aux objectifs visés par les pays qui réforment leurs économies respectives pour en faire des économies de marché. Le Canada appuie par conséquent depuis le début la demande de statut d'observateur présentée par l'URSS.

La Communauté européenne a un rôle primordial à jouer en vue d'assurer la croissance et la prospérité économiques en Europe. Tandis que d'autres pays et institutions ne font qu'amorcer des transformations massives, la CE a déjà plusieurs réalisations à son actif. L'ouverture de la Communauté aux économies d'Europe centrale et de l'Est contribuera dans une large mesure à en faire des économies de marché, et elle sera le catalyseur de leur modernisation.

Une Communauté européenne axée sur l'ouverture des marchés représentera également une force puissante en faveur de la croissance économique mondiale et de la libéralisation du système international de commerce et de paiements.

La Communauté européenne demeurera un pivot des relations entre le Canada et la nouvelle Europe. Le gouvernement du Canada a l'intention de multiplier les liens institutionnels entre le Canada et la Communauté européenne et de renforcer la coopération avec cette dernière relativement à diverses questions d'intérêt bilatéral et au sein d'une série d'organismes multilatéraux. Le Canada reconnaît également le rôle important que les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) jouent auprès des économies en transition et dans le cadre des efforts de l'AELE et de la CE visant la libéralisation de leur propre relation commerciale.

La CSCE des années 90 fournira les pierres appelées à constituer les fondations de la nouvelle maison européenne que nous construisons ensemble avec tant d'espoir et de soin.

Les accords d'Helsinki conclus en 1975 sont à juste titre considérés comme le point culminant de la détente dans les années 70.

Le Sommet de la CSCE qui aura lieu cette année marquera peut-être